

Le bulletin



"L'entretien

Rencontre avec Marie-France Roth Pasquier

Portrait express de Marie-France Roth Pasquier



2

"Stationnement

Les travaux au centre de La Tour-de-Trême

Le nouveau concept de stationnement



3

"Les écoles

4 | Ecolage en hausse

4 | Une rentrée en douceur

5 | Toutes les infos



4/5

"Elections 2011

9 | Le Conseil communal

10 | 11 Conseil général, commissions, délégations et comités

Découvrez le nouveau visage du Conseil communal de Bulle, qui fait suite aux dernières élections communales.

Marie-France Roth Pasquier (PDC) et Pierre Pythoud (PDC) rejoignent 7 sortants au sein de l'exécutif.



Editorial

Yves MENOUD
Syndic de Bulle

«**Notre souhait: plus de proximité avec la population!**»

Chères habitantes et chers habitants de Bulle, nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle maquette du *Bulletin*, qui nous accompagnera durant toute la législature. Avec une formule repensée et une qualité de papier améliorée, le nouveau *Bulletin* se veut également plus attractif, plus dynamique et plus modulable en terme de pagination pour proposer selon le volume d'information à fournir à la population des éditions à 4, 8 ou 12 pages.

Si la qualité du papier est supérieure aux éditions précédentes, nous avons fait le choix d'un papier FSC (Forest Stewardship Council), qui garantit une exploitation forestière exemplaire ainsi que la gestion responsable et durable de la filière bois. La certification FSC s'effectue selon les mêmes critères dans le monde entier. Elle se fonde sur les normes internationales définies et adoptées par FSC International.

Plus proche de vous

Comme vous le savez, depuis ma nomination au poste de syndic, j'ai fait de l'amélioration des outils de communication de la commune l'une de mes priorités dans les années à venir. Après l'introduction du journal d'information communal, nous sommes également très heureux d'inaugurer aujourd'hui notre tout nouveau site internet.

Plus proche de vous

Cette nouvelle plateforme de communication virtuelle doit vous permettre d'accéder plus rapidement aux services communaux et de faciliter vos contacts et vos relations avec l'administration et les autorités politiques. Cette version 1.0 du site internet communal représente ainsi une autre étape importante de la modernisation en cours des outils de communication à disposition des autorités et de l'administration bulloises.

Guichet virtuel

Notre objectif est de vous offrir des prestations et des services en ligne de qualité grâce à la mise en service d'un guichet virtuel. Avec *Le bulletin*, nous voulons également renforcer la proximité avec les citoyennes et citoyens de cette cité. Une présentation détaillée des nouvelles fonctionnalités et possibilités qu'offre le site est publiée dans la rubrique actualités communales de cette édition du *Bulletin*. Le site est notamment accessible à toutes et tous, notamment aux malvoyants et aux personnes qui souffrent d'un autre handicap.

Guichet virtuel

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne visite de notre nouveau site et une bonne lecture de cette édition du *Bulletin*. N'hésitez pas à nous apporter vos commentaires, remarques ou recommandations. Notre site est tout neuf et doit bien sûr passer par une phase de rodage et d'ajustement, avant de dévoiler l'entier de ses atouts. De nouvelles rubriques viendront également compléter au fil du temps cette version 1.0 du site.

Nos réflexions sur la communication vont se poursuivre à l'avenir, afin de renforcer le marketing urbain de Bulle, mais également, afin de vous permettre de mieux comprendre l'ensemble des projets et des défis que nous devons mettre en œuvre ces prochaines années.

Vers un programme de législature

Dans l'édition de décembre 2011 du *Bulletin*, vous pourrez ainsi découvrir le programme de législature du Conseil communal. Ce document stratégique résumera, dicastère par dicastère, les priorités politiques que la commune aura choisi de développer pour les cinq prochaines années.

Vers un programme de législature

Impressum

ÉCRIVEZ-NOUS!
Ville de Bulle | *Le bulletin*
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle
bulletin@commune.bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication
Battiste + Adrien Cesa
C.P. 284 | 1630 Bulle

CORRECTION
Glassonprint

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
16a communication

TIRAGE
10 000 exemplaires

"Actualités

Nouveau site internet pour Bulle



"Qualité de vie

Velopass et Bulle Sympa



"Magazine

Sur la route des saveurs (1)



Impressum



ÉCRIVEZ-NOUS!
Ville de Bulle | *Le bulletin*
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle
bulletin@commune.bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication
Battiste + Adrien Cesa
C.P. 284 | 1630 Bulle

CORRECTION
Glassonprint

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
16a communication

TIRAGE
10 000 exemplaires

9/11

6/7

8

12

"L'entretien

Entretien avec Marie-France Roth Pasquier

Marie-France Roth Pasquier est l'un des deux nouveaux visages du Conseil communal de Bulle. Elue sur la liste démocrate-chrétienne, elle est désormais en charge du dicastère Affaires culturelles, jeunesse et intégration. Entretien.



Portrait de Marie-France Roth Pasquier

- 43 ans
- Mariée
- 3 enfants
- Enseignante et mère au foyer

Si j'étais...

- Une qualité: l'écoute
- Un défaut: l'obstination
- Une passion: l'histoire
- Un personnage célèbre: Jean Monnet
- Un pays: la France et la Suisse
- Un livre: *Small world* de Martin Suter
- Un film: *Les Choristes* de Christophe Barratier
- Un animal: l'éléphant
- Une couleur: bleu
- Une fleur: la pivoine



«Bulle doit veiller à développer une politique d'intégration efficace et volontaire»

■ Le bulletin: Vous êtes nouvelle au Conseil communal? Pouvez-vous vous présenter en quelques mots pour celles et ceux qui ne vous connaîtraient pas?

Marie-France Roth Pasquier: J'ai effectué des études à la Faculté de sciences politiques de l'Université de Lausanne. Puis j'ai obtenu un diplôme postgrade en études européennes à l'Université de Louvain en Belgique. J'étais vraiment passionnée par le droit, l'histoire et la sociologie de cette Europe en construction. Mon envie de travailler dans la diplomatie ou dans le journalisme était forte. La votation du 6 décembre 1992, avec le non à l'EEE, a douché mon enthousiasme et réduit considérablement les chances de travailler dans ce domaine. Je me suis alors réorientée vers la réassurance à Zurich, puis à Paris, avant de revenir m'installer à Bulle avec mon mari, qui vient également de la région. J'ai complété mes compétences avec un diplôme SAWI de technicienne en marketing. Puis j'ai été engagée à temps partiel à l'École professionnelle. Avec ma famille et ma nouvelle fonction à la commune, je teste désormais comment mon emploi du temps va évoluer, avant de prendre des décisions concernant ma vie professionnelle.

■ D'où vous est venue l'envie de faire de la politique?

Mes études en sciences politiques ont été un élément déclencheur. J'ai toujours eu un intérêt pour la chose publique et les relations internationales. Plus concrètement, c'est Emmanuelle Kaelin Murith, avec qui j'ai eu des contacts sur le plan professionnel, qui m'a abordée pour savoir si je voulais me lancer dans la course au Conseil général de Bulle en 2006. J'ai accepté rapidement d'être candidate pour le PDC et j'ai été élue. Puis il y a eu une campagne au Grand Conseil, avant d'être candidate et élue au Conseil communal ce printemps. Entre-temps, j'ai été choisie pour présider la section bulloise du PDC.

■ Que représente pour vous cette élection à l'exécutif de la ville?

Comme conseillère communale élue par le peuple, c'est une mission que je prends très au sérieux et qui comprend des responsabilités à la hauteur des attentes des citoyennes et des citoyens. La gestion publique d'une commune

Marie-France Roth Pasquier, avec Pierre Pythoud, est l'un des deux nouveaux visages du Conseil communal de Bulle. Elue sur la liste démocrate-chrétienne, elle est désormais en charge du dicastère Affaires culturelles, jeunesse et intégration. Le Bulletin a rencontré cette passionnée de politique, qui a vite trouvé ses marques dans ses nouvelles fonctions. Prochain entretien avec Pierre Pythoud, responsable du dicastère Travaux et équipement.

est très complexe. De plus, il faut également entendre les critiques de la population dans les dossiers les plus sensibles, ce qui n'est pas toujours gratifiant. Mais je me sens prête pour cet engagement public au service de la collectivité, engagement que je découvre, mais qui est déjà passionnant.

■ Comment se déroulent les premières discussions avec la nouvelle équipe du Conseil communal?

Cela se passe bien. Je me sens bien intégrée à l'équipe. Je pose beaucoup de questions et je cherche à comprendre le plus rapidement possible le contenu des dossiers en cours. J'ai également découvert le fonctionnement du Conseil communal, plus formel et solennel, où le vouvoiement est de mise, à l'inverse des commissions.

■ Pouvez-vous nous présenter les grands dossiers de votre dicastère?

Je suis responsable de la culture, de la jeunesse et de l'intégration. Mon dicastère couvre notamment les sociétés culturelles, la saison culturelle du CO2, la politique de la jeunesse, Ebullition, Centranim, la Fondation Pass'Age, Bulle

J'ai eu toujours un intérêt pour la chose publique et les relations internationales.

Sympa, le conservatoire, le bâtiment des sociétés, l'Intersociétés, les colonies de vacances, le passeport vacances, la politique d'intégration ainsi que le droit de cité. Les premiers pas ne sont pas évidents, car ce sont des domaines, en particulier la culture et l'intégration, qui ne me sont pas familiers de prime abord. Aujourd'hui, j'ai pris mon bâton de pèlerin et je vais à la rencontre des nombreux partenaires, avec qui je vais devoir travailler. Les premières rencontres sont passionnantes. J'ai eu des premiers contacts avec les milieux culturels, mais aussi avec le Centranim et Bulle Sympa.

■ Quelles sont vos priorités pour la prochaine législature?

Mon premier objectif est d'écouter et d'évaluer les besoins dans mes trois domaines d'activités. Cet état des lieux doit me permettre de tracer les grandes lignes directrices de mon action pour cette législature. Je m'intéresse également à ce qui se fait dans d'autres communes ainsi qu'aux services cantonaux qui me concernent. Je vais m'attacher également à développer la politique d'intégration communale, où beaucoup de projets restent à construire ou à encoura-

ger. Mais la promotion des activités de jeunesse, la question du budget culturel, le dialogue avec les associations et les sociétés, la promotion des arts visuels ou encore le renforcement de l'accès à la culture pour les enfants sont quelques-unes de mes autres priorités.

■ Bulle a aujourd'hui pratiquement 20000 habitants, quels sont les défis de développement auxquels elle sera confrontée ces prochaines années?

Bulle vit un développement fulgurant. Bulle devient une ville. La croissance démographique génère de nouveaux besoins en infrastructures. La construction des nouvelles écoles en est un parfait exemple. Mais c'est bien l'ensemble des services et des prestations communales que nous avons le devoir d'adapter en permanence pour que la qualité de vie des habitants de Bulle soit préservée. Pour mon dicastère, la question de l'intégration des nouveaux migrants suisses et étrangers mais également celle de l'intégration intergénérationnelle sont deux défis majeurs, auxquels je vais m'atteler dès à présent.

Je suis convaincue qu'une femme peut apporter une sensibilité différente dans l'approche et le traitement des dossiers

■ A de nombreux égards, 2011 est une année importante pour les femmes, qui ont obtenu le droit de vote il y a tout juste 30 ans et que pour la première fois dans l'histoire de la Suisse une majorité de femmes siègent au Conseil fédéral. Selon vous, qu'est-ce qu'une femme apporte comme plus-value à la vie politique de ce pays?

Je suis convaincue que tant dans la vie professionnelle que la vie politique, une femme peut apporter une sensibilité différente dans l'approche et le traitement des dossiers. Je pense dans tous les cas que la présence de femmes dans les lieux de décision ou de pouvoir ne peut être que positive. La question même de la majorité est intéressante. S'il n'y avait pas eu une majorité de femmes au Conseil fédéral, la Suisse aurait-elle décidé de sortir du nucléaire? Ce n'est pas certain. J'aimerais d'ailleurs que davantage de femmes s'engagent en politique, justement pour apporter un autre regard et une autre sensibilité dans la gestion publique d'une collectivité, d'un canton ou d'un pays.

"Stationnement"

Les travaux au centre de La Tour

Dès le 1^{er} janvier 2012, un concept de stationnement, parallèlement aux travaux d'infrastructure et de réaménagement de l'espace urbain, sera ainsi mis en service à La Tour-de-Trême sur le modèle développé à Bulle depuis le 1^{er} janvier 2010.



Nouveau concept de stationnement

La mise en place de ce dispositif vise à assurer aux commerces une offre suffisante de stationnement. Le concept de stationnement veut également offrir aux Tourains ainsi qu'aux activités de service des places de parc en suffisance.



Tarifs des vignettes pour les Tourains

A La Tour-de-Trême, la vignette s'obtient au prix de 30 francs par mois ou de 300 francs par année civile. Pour l'employé ou le travailleur, elle est de 50 francs par mois et de 500 francs par année civile.



La Tour-de-Trême: un nouveau concept de stationnement pour le 1^{er} janvier 2012

Un concept de stationnement va être développé dans une optique de maîtrise globale des flux de la circulation sur le territoire communal et de bon fonctionnement des transports collectifs dans l'agglomération.

Le centre historique tourain forme la seconde centralité de la commune. Elle regroupe des activités commerciales ainsi que divers services publics comme La Poste, le Département technique et les écoles. Actuellement aucune réglementation de stationnement n'est en vigueur dans le centre de La Tour-de-Trême.

Dès le 1^{er} janvier 2012, parallèlement aux travaux d'infrastructure et de réaménagement de l'espace urbain, un concept de stationnement sera ainsi mis en service à La Tour-de-Trême sur le modèle développé à Bulle depuis le 1^{er} janvier 2010. Des autorisations de parcage de longue durée seront octroyées aux habitants ou aux personnes qui travaillent à La Tour-de-Trême. Ces documents se présentent sous la forme de vignettes à déposer de façon visible derrière le pare-brise des véhicules. Ces vignettes contiennent le numéro d'immatriculation (jusqu'à deux au maximum), la date de validité ainsi que la zone où le stationnement est autorisé. En dehors des zones à vignettes, le stationnement est gratuit, mais réglé par un disque de stationnement et limité à 2 heures.

La mise en place de ce dispositif dans le centre tourain vise à assurer aux commerces une offre suffisante de stationnement, garantissant un accès aux clients. Le concept de stationnement veut également offrir aux habitants du secteur ainsi qu'aux activités de service des places de parc en suffisance. Enfin, ces mesures de régulation permettent de coordonner l'offre en stationnement et la desserte du secteur par les transports publics ainsi que des parkings d'échange, en empêchant le stationnement de longue durée au centre de La Tour-de-Trême.

Pour rappel, les personnes qui souhaitent obtenir une autorisation

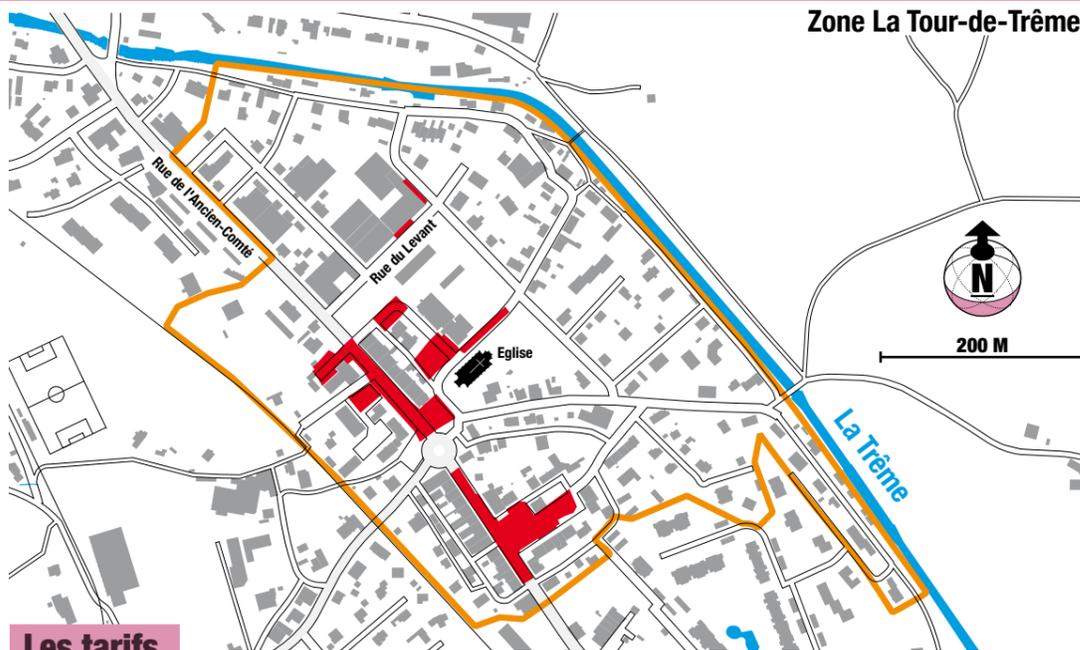
doivent travailler ou résider dans un certain périmètre à Bulle et désormais à La Tour-de-Trême (cartes ci-contre). A l'intérieur de ces deux périmètres, quatre zones de parcage ont été sélectionnées pour le stationnement à vignette. Afin de les différencier, chaque secteur est d'une couleur différente: rouge pour le parking tourain, bleu, vert et jaune pour les parkings bullois.

Des critères précis

Les vignettes seront ainsi distribuées aux habitants qui résident dans le périmètre. Dans le cas où les demandes dépasseraient le nombre de places disponibles fixé dans le concept de gestion de stationnement, le Conseil communal limitera l'octroi des vignettes à une par ménage. Enfin, une liste d'attente pourrait être ouverte en ultime recours. Par analogie, l'employé ou le travailleur doit exercer son activité professionnelle dans le périmètre. De plus, il doit habiter à plus d'un kilomètre à vol d'oiseau de son lieu de travail. Enfin, il doit habiter à plus de 300 mètres, à vol d'oiseau toujours, d'un arrêt de bus Mobul. Etre hors périmètre ou être hors des distances prévues sont ainsi deux motifs d'une notification de refus de la commune. Un refus peut également être notifié s'il n'y a plus de vignette disponible. Le demandeur est alors placé sur une liste d'attente.

Obtenir une vignette

L'obtention d'une vignette se fait par l'intermédiaire du site internet de la ville de Bulle www.bulle.ch. Pour ceux qui ne disposent pas d'un accès à internet, des formulaires pourront également être obtenus aux réceptions des bureaux communaux de Bulle et de La Tour-de-Trême, ainsi que par courrier. Le formulaire de demande devra être complété et retourné par courrier électronique ou par courrier, avec un délai de retour au 15 octobre pour les vignettes annuelles (c'est également l'échéance pour le renouvellement des vignettes à Bulle). Ces demandes seront ensuite analysées et traitées selon les critères établis. Les vignettes seront envoyées dès le 1^{er} décembre. Le demandeur recevra sa vignette accompagnée d'une facture. Un rappel, pour le renouvellement des vignettes annuelles, ne sera envoyé qu'aux personnes ayant communiqué une adresse e-mail.



Les tarifs

Tarifs pour la vignette

Pour l'habitant, la vignette s'obtient au prix de 30 francs par mois ou de 300 francs par année civile. Pour l'employé ou le travailleur, elle est de 50 francs par mois et de 500 francs par année civile.

Tarifs horodateurs

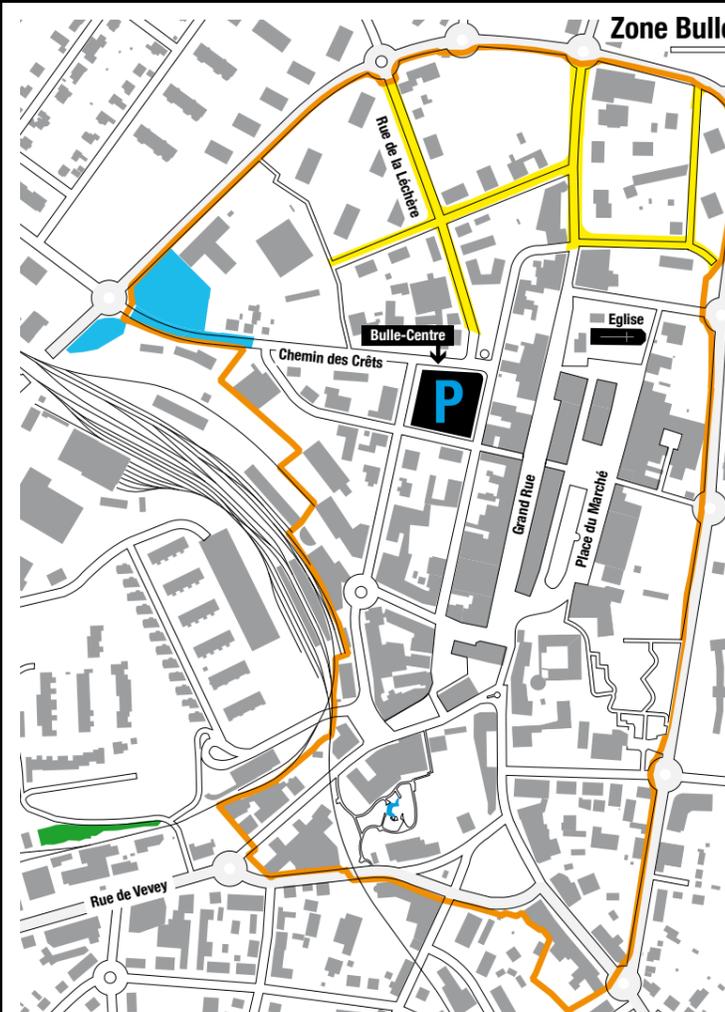
Pour rappel, au centre-ville de Bulle, le stationnement est limité à 1 ou 2 heures. Le tarif est de 1 franc par heure. Pour le parking du cimetière, les deux premières heures coûtent 50 centimes de l'heure, la troisième et quatrième heure 1 fr. 50 de l'heure, dès la cinquième heure, 2 fr. de l'heure. Dans les secteurs B, C, le stationnement de longue durée coûte 1 fr. de l'heure pour les quatre premières heures et 1 fr. 60 de l'heure pour les cinq heures suivantes. Pour le secteur D et le nouveau secteur E à La Tour-de-Trême, le stationnement se fait avec une vignette ou est réglé par un disque de stationnement et limité à 2 heures.

Tarifs Bulle-Centre

Le parking Bulle-Centre offrent 150 places de parc couvertes. Elles sont accessibles aux mêmes conditions tarifaires qu'en surface la journée et à 50 ct. de l'heure la nuit.

Limite du périmètre "habitants" et "employés"

Secteur B Secteur C Secteur D Secteur E



"Les écoles

Ecolage en hausse

Nouveauté: l'écolage augmentera de 30 fr., afin de financer les activités créatives, les sorties culturelles et les enseignements à l'extérieur de l'école. La commune de Bulle augmentera ses subventions par élève du même montant.

4

L'école bulloise en chiffres

A la rentrée 2011-2012, l'école bulloise compte 1506 élèves, dont 1283 en classes primaires, 189 en classes enfantines et 34 en classes de développement, sans compter une centaine d'élèves en classes spécialisées. Tout sur la rentrée scolaire.

5

Toutes les informations

Trouver toutes les informations pratiques sur la rentrée du Cercle scolaire de Bulle et Morlon en page 5: les horaires, le calendrier, les transports, les objectifs des responsables d'établissement ainsi que le fonctionnement des alternances.



5

Ecole bulloise: une rentrée scolaire en douceur

Pas de grand bouleversement pour l'école bulloise à la rentrée 2011-2012. L'écolage augmentera toutefois de 30 fr., afin de financer les activités créatives, les sorties culturelles et les enseignements à l'extérieur de l'école. La commune de Bulle augmentera ses subventions par élève du même montant. C'est ainsi 1600 élèves répartis dans 79 classes qui prendront le chemin de l'école le jeudi 25 août.



nimum une semaine à l'avance. Pour des congés de plus de 3 jours, prière d'en faire la demande à l'inspecteur scolaire, par écrit et avec un délai d'un mois.

Objets trouvés et vols

Les objets trouvés à l'école ou dans les salles de sport peuvent être réclamés chez les concierges des bâtiments scolaires. Les élèves sont priés de ne laisser que le minimum dans les vestiaires des corridors (vestes, souliers, chaussures). Ils sont responsables de leurs objets personnels.

Aide financière accordée par la commune

Les familles à revenu modeste peuvent solliciter un soutien financier auprès de la commune de Bulle. Cette dernière octroie aux élèves bullois et tourains des subventions pour le dentiste scolaire, les devoirs surveillés, le prix des services de l'accueil extrascolaire et certaines prestations scolaires. Toute demande doit être obligatoirement accompagnée d'un certificat de salaire de l'année en cours. En début d'année scolaire, chaque élève reçoit, par le canal de l'école, les formulaires adéquats. Ceux-ci sont à retourner, dûment complétés au bureau communal.

Accueils extrascolaires à Bulle

La commune de Bulle propose deux accueils extrascolaires qui sont organisés sur les sites scolaires de La Condémine, de La Léchère et de La Tour-de-Trême. Pour le matin, il s'agit de l'accueil «Lève-Tôt» qui reçoit les enfants tous les matins, de 6 h 30 à 7 h 45. Pour le midi, il s'agit de l'accueil «Bulle d'Air» qui reçoit les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11 h 30 à 13 h 30.

Ces deux accueils sont assurés pour chaque site par des accompagnatrices choisies par la commune. Si vous êtes intéressé, vous pouvez appeler l'administration scolaire, qui se fera un plaisir de vous donner de plus amples informations.

Le cercle scolaire de Bulle-Morlon est composé de 4 établissements. Un site à La Tour-de-Trême, un site à La Léchère et un site à Morlon et à La Condémine qui forment 2 établissements distincts (Condémine-Nord / Condémine-Sud et Condémine-Centre). Les enfants y suivent une année d'école enfantine et 6 ans d'école primaire. Les sites de La Léchère et de La Condémine accueillent également les enfants qui sont en classe de développement.

A la rentrée 2011-2012, l'école bulloise compte 1506 élèves, dont 1283 en classes primaires, 189 en classes enfantines et 34 en classes de développement, sans compter une centaine d'élèves en classes spécialisées. Il y a donc sur les 4 établissements scolaires environ 1600 élèves répartis dans 79 classes, soit 3 classes de plus que l'année passée.

Les nouveautés de la rentrée scolaire

La principale nouveauté de la rentrée scolaire concerne l'écolage pour les élèves de l'école enfantine et de l'école primaire. Celui-ci se

montera désormais à 50 fr. (20 fr. jusqu'ici). La commune de Bulle augmentera elle-aussi sa subvention de 30 fr. par élève. L'école disposera donc de 60 fr. supplémentaires, afin de financer les activités créatives manuelles (ACM), les activités créatives textiles (ACT), les sorties culturelles et les enseignements en extérieur.

Chaque parent recevra par courrier une facture à la fin septembre.

Cet écolage ne concerne pas le financement des camps de ski ou des semaines vertes.

Dans le domaine des transports des élèves, l'administration scolaire conseille aux enfants qui prennent la ligne de bus Mobul en provenance de Vuadens (rue de Vevey) de descendre à l'arrêt place Saint-Denis et de retourner à la maison depuis l'arrêt place des Alpes.



Absences

En cas d'absence de votre enfant pour cause de maladie ou pour toute autre raison, nous vous prions d'avertir immédiatement le corps enseignant avant le début des cours, par simple appel téléphonique ou par un message apporté en classe par un autre enfant. Hormis les cas de situations urgentes, l'administration scolaire ne transmet pas les excuses pour absences aux enseignants.

Concernant les visites médicales, nous vous prions de prendre rendez-vous, dans la mesure du possible, en dehors de l'horaire scolaire. Pour les soins dentaires durant les horaires scolaires, l'enfant ira accompagné d'un parent ou seul, si l'enseignant/e a obtenu une décharge parentale autorisant ce dernier à se déplacer sans surveillance. Dans le cas contraire, l'élève restera en classe.

Demande de congés justifiés

Les demandes de congés justifiés n'excédant pas trois jours par année doivent être adressées par écrit au maître de classe au mi-

Infos

Pour de plus amples informations, vous pouvez appeler l'administration scolaire

Tél. 026 919 40 02
7 h 30 - 11 h 30 | 13 h 15 - 16 h 30
www.ecolebulle.ch

Horaires

ENFANTINES

LU	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
MA		
• GROUPE A	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
• GROUPE B	7 h 50 – 11 h 30	congé
ME	congé	congé
JE		
• GROUPE A	7 h 50 – 11 h 30	congé
• GROUPE B	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
VE	7 h 50 – 11 h 30	congé

PRIMAIRES 1P ET 2P

LU	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
MA		
• GROUPE A	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
• GROUPE B	congé	13 h 30 – 15 h 20
ME	7 h 50 – 11 h 30	congé
JE		
• GROUPE A	congé	13 h 30 – 15 h 20
• GROUPE B	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
VE	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20

PRIMAIRES 3P À 6P

LU	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
MA	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
ME	7 h 50 – 11 h 30	congé
JE	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
VE	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
Recréation, pause	9 h 35 – 9 h 50	14 h 25 – 14 h 30



Calendrier

RENTRÉE SCOLAIRE

JE 25 août 2011
à 7 h 50
(primaire et enfantine)

VACANCES D'AUTOMNE

VE 14 octobre 2011
fin des cours
ME 2 novembre 2011
début des cours

IMMACULÉE CONCEPTION

JE 8 décembre 2011
congé

VACANCES DE NOËL

VE 23 décembre 2011
fin des cours
LU 9 janvier 2012
début des cours

VACANCES DE CARNAVAL

VE 17 février 2012
fin des cours
LU 27 février 2012
début des cours

* VACANCES DE PÂQUES

JE 5 avril 2012
fin des cours
LU 23 avril 2012
début des cours

FÊTE DE L'ASCENSION

JE 17 mai 2012
congé
VE 18 mai 2012
congé (pont)

PENTECÔTE

LU 28 mai 2012
congé

FÊTE-DIEU

JE 7 juin 2012
congé
VE 8 juin 2012
congé (pont)

CLÔTURE SCOLAIRE

enfantine
VE 6 juillet 2012
11 h 30
primaire
VE 6 juillet 2012
15 h 20

* Attention, les vacances de Pâques ne débutent que le Vendredi-Saint.

Congé pour cause de vacances. Nous demandons aux parents de respecter scrupuleusement le calendrier scolaire et de ne pas prévoir de vacances sur le temps d'école. Les demandes de congé seront systématiquement refusées.

Transports

TRANSPORT PUBLIC

Horaires Mobul (selon horaires officiels)

Elèves prenant le bus: Morlon – Vuadens / Vuadens – Morlon pour les élèves de Morlon, quartier de Jéricho.

• ARRIVÉE	07 h 37	arrêt Pré-Vert
• DÉPART	11 h 52	
• ARRIVÉE	13 h 07	
• DÉPART	15 h 52	

Pour les élèves du quartier rue de Vevey

• ARRIVÉE	07 h 45	arrêt place Saint-Denis
• DÉPART	11 h 43	arrêt place des Alpes

• ARRIVÉE	13 h 15	arrêt place Saint-Denis
• DÉPART	15 h 43	arrêt place des Alpes

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour les élèves du quartier des Granges

Route des Granges	07 h 42	13 h 16
Rue des Ménestrels	07 h 43	13 h 17
Rue des Paradisiens	07 h 43	13 h 18
Rue des Baladins	07 h 44	13 h 19
Laiterie des Granges	07 h 45	13 h 20
Cité Mon-Repos	07 h 46	13 h 21
Ecole primaire	07 h 50	13 h 25

Ecole primaire	11 h 35	15 h 28
Cité Mon-Repos	11 h 38	15 h 31
Route des Granges	11 h 39	15 h 32
Rue des Ménestrels	11 h 40	15 h 33
Rue des Paradisiens	11 h 41	15 h 34
Rue des Baladins	11 h 40	15 h 35
Laiterie des Granges	11 h 41	15 h 36



Conduite d'équipe, coordination pédagogique et gestion de projet

Responsables d'établissement

Les responsables d'établissement sont engagés par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, sur la base des préavis des autorités scolaires, des communes concernées et de l'inspecteur des écoles.

Ils fonctionnent comme interlocuteur privilégié entre l'établissement, l'autorité scolaire et les différents partenaires de l'école. Enfin, ils assurent la communication à l'interne et à l'externe.

Les responsables d'établissement sont

En lien avec les autorités scolaires locales, mais sous la responsabilité de l'inspecteur des écoles, les responsables d'établissement ont pour tâche d'assumer les fonctions suivantes:

- le pilotage de l'établissement,
- la conduite de l'équipe enseignante,
- la coordination pédagogique,
- la gestion du projet d'établissement,
- la représentation et la communication.

- M^{me} Suzanne COSANDEY de Grandvillard Condémine centre, sud et Morlon
- M^{me} Marcelle NIQUILLE de La Tour-de-Trême Condémine nord
- M^{me} Chantal SOTTAS du Pâquier La Tour-de-Trême
- M. Bernard CORPATAUX de Grandsivaz La Léchère

Alternances

Fonctionnement des alternances

CLASSES ENFANTINES

Pour les classes enfantines, la répartition se fait en deux groupes. Le groupe A fonctionne le mardi après-midi, le groupe B le jeudi après-midi. La formation des groupes est établie par l'enseignant. Le jeudi 25 août 2011, il n'y a pas d'alternance, tous les élèves viennent à l'école tout le jour. Le jeudi 22 septembre 2011, tous les élèves vont au cirque Knie et ont congé le mardi après-midi. Lors des semaines des ponts de l'Ascension et de la Fête-Dieu, tous les élèves viennent à l'école le mardi tout le jour (pas d'alternance).

CLASSES 1P ET 2P

Pour les classes primaires 1P et 2P, la répartition se fait en deux groupes. Le groupe A fonctionne le mardi matin (4 unités), le groupe B le jeudi matin (4 unités). La formation des groupes est établie par l'enseignant. Attention!

Afin de respecter le nombre d'unités annuelles, il n'y aura pas d'alternance (la semaine est donc complète pour tous les élèves) les semaines suivantes:

- 19.09.2011 – 23.09.2011
- 31.10.2011 – 04.11.2011
- 05.12.2011 – 09.12.2011
- 19.12.2011 – 23.12.2011
- 13.02.2012 – 17.02.2012
- 02.04.2012 – 06.04.2012
- 14.05.2012 – 18.05.2012
- 28.05.2012 – 01.06.2012
- 04.06.2012 – 08.06.2012
- 02.07.2012 – 06.07.2012

Le jeudi 25 août 2011, il n'y a pas d'alternance, tous les enfants viennent à l'école tout le jour.

"Actualités

Nouveau site internet

Arrivé en bout de course après plusieurs années de bons et loyaux services, l'ancien site internet de la commune de Bulle a mis la clé sous le paillason. Une nouvelle plateforme de communication virtuelle a été ouverte: www.bulle.ch.



6

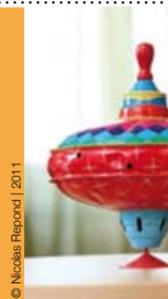
De nouvelles prestations

L'objectif est d'offrir à la population des prestations et des services en ligne de qualité grâce à la mise en service d'un guichet virtuel. La réalisation technique du site a été confiée à la société I-Com Innovative Web SA, spécialiste de la cyberadministration.

7

Allocation maternité cantonale

Fribourg est le premier canton suisse à offrir un vrai soutien à la maternité. Chaque mère domiciliée depuis une année dans le canton de Fribourg pourra bénéficier d'une allocation cantonale.



© Nicolas Rippond | 2011

7

Communication: Bulle change son site internet pour une plateforme de cyberadministration

Arrivé en bout de course après plusieurs années de bons et loyaux services, l'ancien site internet de la commune de Bulle a mis la clé sous le paillason. Depuis le 15 juillet 2011, une nouvelle plateforme de communication virtuelle a été ouverte à l'adresse www.bulle.ch. Elle doit permettre à ses utilisateurs d'accéder plus rapidement aux services communaux et de faciliter les contacts et les relations avec l'administration et les autorités politiques.

jour ou rédigées de toute pièce, d'autres enfin seront changées progressivement en fonction des besoins. En revanche, de nouvelles fonctionnalités propres à une véritable cyberadministration ont été développées spécifiquement pour la commune de Bulle sur la base du CMS (Content Management Systems, qui est un système de rédaction et de gestion de contenu) appelé ComNet et développé par I-Com.

Un système pour les communes

ComNet a été spécialement conçu pour les villes et communes suisses afin d'assurer une présence internet novatrice, intelligente et interactive. Le système propose une large palette de modules spécifiques aux communes politiques et offre un nombre considérable d'informations prédéfinies pour elles. ComNet est mis à disposition sur un serveur central en ligne, auquel tout administrateur i-CMS autorisé peut accéder de manière simple et efficace, garantissant ainsi une flexibilité d'utilisation maximale.

ComNet est un système développé et constamment amélioré en collaboration avec les villes et communes qui l'utilisent. Objectif: pouvoir répondre au mieux aux besoins spécifiques de la cyberadministration communale. Le système se caractérise par une flexibilité maximale pour la mise à jour de toute forme de contenu du site (par exemple, pour changer des textes, ajouter des photos ou placer des documents à télécharger).

Contrairement à d'autres CMS, qui connaissent presque toujours une organisation des sites internet par pages statiques, ComNet est un système orienté vers les objets et est donc organisé dans des modules dynamiques. La saisie d'objets d'informations et les possibilités d'attributions mutuelles de ces objets garantissent une présence internet dynamique avec une intégration quasi totale et sans redondance de tout le contenu sur le web.

Cette version 1.0 du site internet communal représente ainsi une étape importante de la modernisation en cours des outils de communication à disposition des autorités et de l'administration bulloises. L'objectif est d'offrir à la population des prestations et des services en ligne de qualité grâce à la mise en service d'un guichet virtuel. La réalisation technique du site a été confiée à la société I-Com Innovative Web SA, spécialiste de la réalisation d'outil internet et de cyberadministration pour les collectivités publiques. Quant à la conception graphique, elle a été développée par la société Inventaire à Bulle.

Ce site est tout neuf et doit bien sûr passer par une phase de rodage et d'ajustement, avant de dévoiler l'entier de ses atouts. De nouvelles rubriques viendront également compléter au fil du temps cette version 1.0. La majorité des informations contenues dans l'ancien site ont simplement migré vers la nouvelle plateforme. Pourtant, certaines ont été mises à



Les atouts de ComNet

Ne pas devoir s'occuper des questions et problèmes pour la mise en place et pour l'entretien de l'infrastructure informatique et pouvoir se concentrer totalement sur leurs compétences de base, à savoir leur travail au sein de leur service.

Présenter de manière dynamique et moderne la commune sur le web, avec une intégration avancée des différents services com-

munaux, du personnel administratif et politique et de toutes les prestations offertes.

Offrir aux citoyens un guichet en ligne performant et extensible, dans le respect de la législation sur la protection des données (cryptage end-to-end AES256 SSL pour les formulaires en ligne, des formulaires PDF interactifs et les commandes d'informations), avec également la possibilité de l'intégra-

tion du paiement en ligne dans le futur.

Intégrer les informations des autres acteurs importants d'une collectivité, telles les entreprises ou sociétés locales ainsi que leurs manifestations.

Procéder à des recherches intelligentes (optimisées) et de créer automatiquement un index A-Z personnalisé.

Le nouveau site internet: un guichet virtuel pour vos transactions en ligne

Le nouveau site internet de la commune contient de nombreuses nouvelles prestations. Mais l'un de ses atouts principal est très certainement son guichet virtuel. Celui-ci permet des transactions sécurisées en ligne et donne la possibilité aux habitants d'interagir avec leurs autorités, indépendamment des heures de bureau et de leur situation géographique.

Cette option d'e-gouvernement permet donc aux citoyennes et aux citoyens de régler en ligne directement un nombre toujours plus important de démarches administratives.

Vous pouvez dès à présent télécharger et remplir directement en ligne depuis un ordinateur relié à

internet des formulaires ou attestations pour une annonce d'arrivée dans la commune, une annonce de changement d'adresse à l'intérieur de la commune, une annonce de départ de la commune, une attestation de domicile (en vue d'un séjour dans une autre commune), une attestation de résidence, une autorisation de construire à distance illégale avec réciprocité, une autorisation de construire à distance illégale sans réciprocité, une autorisation de stationnement prolongé secteur Bulle (pour employé ou pour habitant), un certificat de bonne vie et mœurs, une demande d'autorisation de pose d'enseigne ou de panneau temporaire, une demande de ramassage des objets encombrants, des fiches de requête pour une demande de permis de construire, un formulaire d'annonce pour les entreprises du secteur alimentaire, un formulaire de calcul des places de parc ou encore un formulaire de calcul des volumes de rétention des eaux claires. Il vous suffit alors de remplir le do-

cument et de le transmettre directement en ligne au service concerné ou alors de l'imprimer et de le faire parvenir à la commune ou de vous y rendre pour obtenir son authentification.

Pour certaines transactions en ligne, il est possible de tout faire depuis chez soi, sans avoir à passer par un guichet communal, le document étant remis par courrier.

Règles pour l'utilisation du site

La commune de Bulle met de nombreuses informations ainsi que des possibilités de communication et d'interaction à disposition des utilisateurs, permettant à ces derniers de trouver et d'échanger des informations et de proposer eux-mêmes du contenu par le système d'intégration de tiers (par exemple pour les événements, associations, entreprises).

Tous les utilisateurs sont tenus à observer fidèlement la législation en vigueur et à ne pas diffuser,

proposer ou mettre à disposition sur le site www.bulle.ch du contenu ou des liens illégaux, pornographiques ou amoraux.

Il est également interdit d'utiliser des données personnelles du site www.bulle.ch si les conditions juridiques sur la protection des données ne sont pas respectées. Il est également strictement interdit de publier et de diffuser du contenu qui est protégé par toute forme de droits d'auteurs à l'adresse www.bulle.ch si les autorisations légales ou contractuelles n'ont pas été demandées et obtenues.

Le non-respect des conditions d'utilisation peut amener à une suppression immédiate de profil d'utilisateur pour les services virtuels. Par ailleurs, la commune de Bulle se réserve le droit d'effacer sans préavis tout contenu qui ne respecte pas les principes énoncés ci-haut. Des procédures juridiques civiles et pénales en demeurent réservées à tout moment.

Protection des données

Les données d'utilisation recueillies et sauvegardées sur le site www.bulle.ch ne sont utilisées qu'en stricte conformité avec les législations fédérale et cantonale en vigueur sur la protection des données. Dans le cas de demandes avec des données personnelles qui provoquent des réactions personnelles (par exemple commandes, demandes en ligne), la commune de Bulle n'utilise ces données personnelles qu'à la fin destinée et ne les analyse ou ne les utilise pas à des autres buts.

Le non-respect des conditions d'utilisation peut amener à une suppression immédiate de profil d'utilisateur pour les services virtuels.

Aucune donnée personnelle n'est par ailleurs transmise à des tiers. Les données qui sont relevées à des fins statistiques par la commune de Bulle sont analysées pour améliorer les offres sur le site. Les informations ainsi recueillies ne permettent pas à la commune d'identifier des personnes et fournissent donc uniquement des informations sur les modalités générales d'utilisation du site.

Nouvelles brèves

Première suisse: une allocation de maternité à toutes les mères

Fribourg est le premier canton suisse à offrir un vrai soutien à la maternité. En effet, depuis le 1^{er} juillet 2011, est entrée en vigueur la concrétisation de l'article constitutionnel instituant l'octroi d'une allocation à toutes les mères du canton.

Les dispositions de la nouvelle loi votée au Grand Conseil en septembre 2010 complètent le système fédéral bénéficiant aux mères avec activité lucrative. Elles intègrent également les allocations octroyées aux femmes fribourgeoises de condition modeste, déjà introduites dans le canton en 1992. Une aide justifiée et bienvenue pour les familles dans le besoin, ces prestations ont concerné plus de 160 femmes de condition modeste en 2010. Avec le nouveau régime, le montant de ces al-

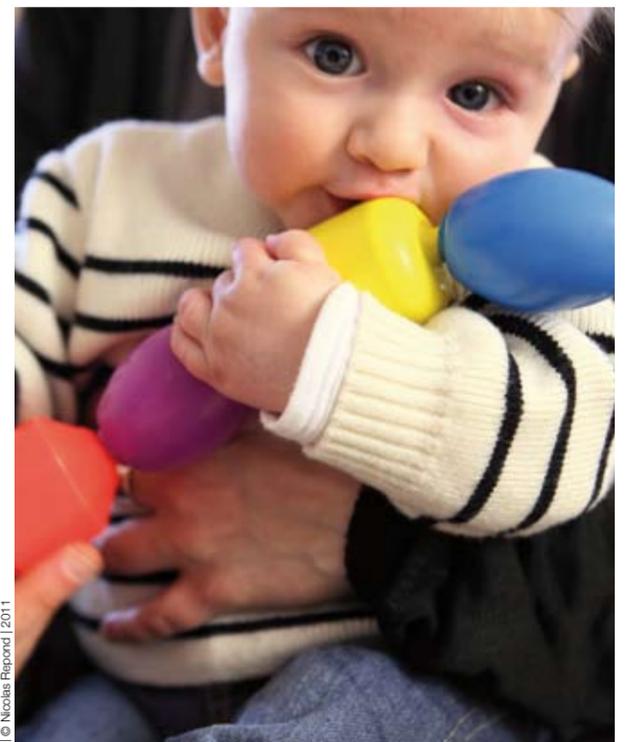
locations est augmenté de 10 %. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2011, les mères du canton avec ou sans activité lucrative, mères biologiques ou mères adoptives reçoivent une allocation maternité selon le système fédéral ou cantonal.

Les allocations cantonales se basent sur un montant maximal correspondant actuellement à la rente minimale AVS (1160 fr. par mois, soit 38 fr. 20 par jour). Plusieurs cas de figure se présentent:

- **Premièrement**, les mères avec activité lucrative à plein temps: elles bénéficient déjà de l'allocation maternité fédérale représentant 80 % de leur salaire durant 14 semaines.
- **Deuxièmement**, les mères avec activité lucrative à temps partiel: elles bénéficient de l'allocation maternité fédérale au prorata de leur taux d'activité. Si ce montant est inférieur à 1160 fr. par mois, la

différence leur sera versée par l'allocation maternité du canton de Fribourg durant 98 jours.

- **Troisièmement**, les mères sans activité lucrative: elles recevront une allocation cantonale durant 98 jours à 38 fr. 20 par jour.
- **Quatrièmement**, les mères adoptives: elles sont exclues de l'allocation maternité fédérale. En revanche, elles recevront l'allocation cantonale durant 98 jours pour autant que le montant journalier qu'elles perçoivent de leur employeur soit inférieur à 38 fr. 20 durant cette période.
- **Enfin, cinquièmement**, les mères de condition modeste: elles reçoivent une allocation maternité d'un maximum 1650 fr. par mois pour une femme seule ou 2200 fr. par mois pour un couple marié ou des parents non mariés faisant ménage commun. Ces prestations sont soumises à des limites de revenu et de fortune et sont octroyées durant une année au maximum.



La Ludothèque de la Gruyère cherche bénévoles

Après plusieurs démissions enregistrées au sein du comité, la Ludothèque de la Gruyère – La Trappe à jeux – cherche des bénévoles. L'association lance un appel à toute personne de bonne volonté, pour donner du temps aux enfants. Pour rejoindre les bénévoles de La Trappe à jeux, dont les locaux se trouvent au sous-sol de l'école de La Condémine, merci de contacter les responsables au:

Tél. 079 278 19 93.

En 2010, la ludothèque a loué 5700 fois les jeux qu'elle propose à la location.

Devenez bénévoles à la Croix-Rouge fribourgeoise!

Face à la demande croissante de la population pour des prestations telles que transports, visites à domicile et cours de langue, la Croix-Rouge fribourgeoise recherche des bénévoles pour renforcer ses équipes.

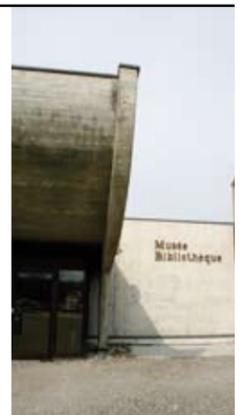
Objectif: assurer mobilité, lien social et intégration des plus fragilisés. Si vous êtes intéressé, des séances d'information sont organisées les lundis 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre de 15 h à 17 h au 1^{er} étage du Centrim, rue du Marché 16, à Bulle.

Toutes les informations sur www.croix-rouge-fr.ch

Inauguration du musée en février 2012

L'inauguration du Musée grürien a été reportée par le comité de pilotage. Prévue initialement le 5 novembre 2011, celle-ci se déroulera au début du mois de février 2012.

Ce décalage de trois mois doit permettre de finaliser différents travaux. Le musée présente les plus beaux témoins de la culture, de l'histoire et du terroir de la Gruyère.



"Qualité de vie

Velopass ouvre deux stations à Bulle

Bulle se met à l'heure Velopass. Depuis le mois de juin 2011, les amateurs de bicyclette pour qui le plaisir de pédaler peuvent s'offrir de plaisantes balades à vélo électrique au cœur du chef-lieu grüérien, et même au-delà.



Bulle Sympa a son nouveau logo

Le grand gagnant du concours pour le logo de Bulle Sympa, lancé dans la dernière édition du Bulletin se prénomme Cyrill Limat. La commission fait également le point sur le sondage sur la qualité de vie lancé dans la dernière édition du Bulletin.



Velopass-Bulle: mobilité douce à assistance électrique

Bulle se met à l'heure Velopass. Depuis le mois de juin 2011, les amateurs de bicyclette pour qui le plaisir de pédaler rime avec l'absence de montée peuvent s'offrir de plaisantes balades au cœur du chef-lieu grüérien, et même au-delà.

www.velopass.ch



Suivant l'exemple de nombreuses agglomérations suisses, la commune de Bulle a en effet décidé, en collaboration avec les entreprises d'électricité locales et un institut bancaire, de se doter de deux stations de vélos électriques en libre-service et de permettre ainsi à ses habitants de goûter aux joies du sport, sans effort excessif.

Le principe Velopass

Velopass est un système de location de vélos électriques fonctionnant en libre-service 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Ce principe original offre la possibilité d'emprunter un vélo dans une station, moyennant un paiement direct par carte personnalisée, et de le restituer après utilisation dans la station d'origine ou dans une autre, plus proche de sa destination.

Deux stations sont installées sur le territoire communal, respectivement à la gare de Bulle et à proxi-

mité de la poste de La Tour-de-Trême. Celles-ci sont aisément reconnaissables grâce à leurs grands totems rouges et à l'alignement des bornes de recharge électrique dans lesquelles patientent un total de huit vélos.

Comment ça marche?

Chaque station Velopass est composée d'un totem indiquant l'emplacement des stations les plus proches ainsi que des points de vente permettant d'acquérir des cartes journalières.

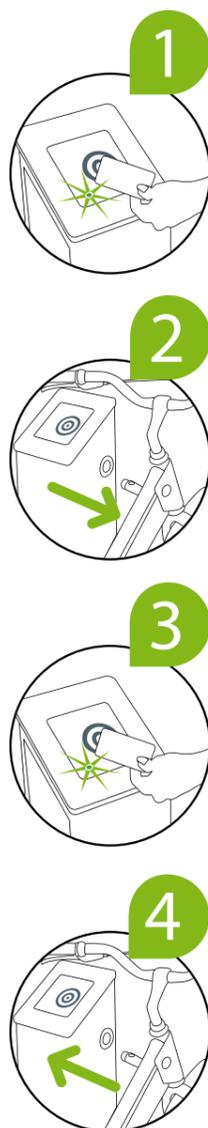
Les bornes de recharge sont quant à elles équipées d'un mécanisme de verrouillage du vélo ainsi que d'un système de lecture de carte destiné à l'identification de l'utilisateur.

Les bicyclettes électriques, dotées de sept vitesses et d'un panier particulièrement pratique, feront bien entendu l'objet de services d'entretien réguliers afin de garantir en tout temps aux usagers un maximum de sécurité et de confort.

Pratique, écologique et discrètement sportive

Munie d'une assistance électrique intelligente, la bicyclette Velopass ne vous dispensera pas d'un minimum d'efforts. Fonctionnant à partir de votre impulsion, le moteur ne se manifestera en effet qu'en fonction des mouvements du pédalier, vous accompagnant silencieusement afin de rendre votre randonnée la plus agréable possible. Une façon pratique et écologique d'adhérer au principe de la mobilité douce avec, en point de mire éventuel, la découverte d'une véritable passion pour la petite reine.

Système de retrait et de restitution des vélos



Commission Bulle Sympa Le sondage sur la qualité de vie à Bulle

Dans le dernier Bulletin, la commission Bulle Sympa a demandé aux Bullois et aux Bulloises de se prononcer sur la qualité de la vie à Bulle. Au total, 132 personnes ont répondu au questionnaire (62 femmes, 66 hommes et 10 anonymes, dont 40% ont entre 25 et 45 ans, 40% plus de 45 ans). Principal enseignement de ce sondage: 102 personnes (sur les 132) estiment la qualité de la vie à Bulle à 7 et plus sur une échelle de 10. On peut dire globalement que les sondés sont satisfaits de leur cité.

• **La deuxième question** demandait de choisir parmi une liste les critères qui influencent le plus la qualité de vie à Bulle. Les sondés s'intéressent principalement à la gestion des espaces publics et mettent en avant l'importance de la nature. 99 personnes soulignent en effet la proximité de la nature, 79 les places vertes en ville, 77 la qualité de l'air, 76 la qualité de l'eau potable. Parallèlement, 87 personnes considèrent la propreté des rues comme importante et 85 le sentiment de sécurité en ville. Viennent ensuite les offres commerciales et culturelles (restaurants et terrasses 75, commerces diversifiés 73, offres culturelles 72). Si les transports publics (72), les écoles de qualité (67) et les sociétés sportives (65) obtiennent beaucoup de suffrages, le coût des services (26), la vie nocturne (34), les places de parking (41), les impôts modérés (47) et le coût des logements (52) ferment la marche. La population bulloise semble prête à investir pour de meilleurs services.

• **La troisième question** voulait recenser ce que les habitants apprécient avant tout à Bulle. La réponse est sans ambiguïté: c'est le concept de ville à la campagne qui est plébiscité par les habitants. La proximité avec la nature combinée à l'accès aux services, à l'offre culturelle et à l'autoroute fait de Bulle cette ville à la campagne. A noter que 14 sondés apprécient particulièrement la gentillesse et l'ouverture des gens, leur convivialité.

• **La quatrième question** tentait de savoir quels aménagements pourraient améliorer la qualité de vie à Bulle. A cette question ouverte, 32 personnes ont répondu «Grand-Rue piétonne». Plébiscite ou simplement sujet d'actualité? La deuxième place est prise par de nombreuses remarques sur le nombre, la gestion et l'entretien des places vertes et places de jeux (27). La commission Bulle Sympa a d'ailleurs choisi de s'atteler à la visite et à l'amélioration des endroits existants. 22 remarques concernent l'aménagement de la ville, en particulier le centre-ville et ses places de parc.

• **La cinquième question** souhaitait savoir si la population était prête à s'investir pour la qualité de la vie à Bulle. Environ 60% des sondés se disent prêts à s'investir, sans que des propositions concrètes soient formulées.

• **La sixième et dernière question** permettait de transmettre des remarques. Une quinzaine de commentaires remerciaient la commission pour son initiative et le travail qu'elle allait fournir. Les autres tournaient principalement autour de la propreté, de l'aménagement de la Grand-Rue (piétonne, place de parc) ou des quartiers.

Concours de dessin Bulle Sympa a un logo

Le grand gagnant du concours pour le logo de Bulle Sympa, lancé dans la dernière édition du Bulletin se prénomme Cyrill Limat. Ce graphiste indépendant, à La Magne, travaille dans le domaine de la communication visuelle et de l'illustration. Le prix de 500 francs lui a été remis au mois de juin par le président de Bulle Sympa, Marc-André Ro-chat, et Patrick Quartenoud, coordinateur, au nom de la commission. Le jury a relevé la qualité des travaux envoyés et remercie l'ensemble des participants à ce concours.



"Elections 2011

Le nouveau Conseil communal

Découvrez le nouveau visage du Conseil communal de Bulle, qui fait suite aux dernières élections communales. Marie-France Roth Pasquier (PDC) et Pierre Pythoud (PDC) rejoignent 7 sortants au sein de l'exécutif.



9

Les sièges au Conseil général

L'élection au Conseil général a également apporté des changements de l'équilibre politique. Le Parti socialiste obtient 16 sièges, le Parti libéral radical 15, le Parti démocrate-chrétien 12, l'Union démocratique du centre 5 et le Parti Vert/libéral 2.



10

Commissions et délégations

En pages 10 et 11, vous trouverez la liste et la composition des commissions, délégations et comité de la commune de Bulle. Le registre des intérêts des conseillers communaux est disponible sur le site internet de la commune (www.bulle.ch).

11

Conseil communal: répartition des dicastères

A la suite des élections communales du 20 mars 2011, l'exécutif (9 membres) est composé de trois partis politiques: démocrate-chrétien (3), libéral-radical (3), socialiste (3).

Figurent également sur la photo: M. Jean-Marc Morand, secrétaire général, et M^{me} Anne Carrel Meyer, secrétaire du Conseil communal.



© Christophe Ducot | 2011

Yves Menoud (PDC)

Syndic | Administration générale et représentations extérieures

Conseil communal, Conseil général, commissions, relations publiques et représentation générale, achat-vente-location des immeubles et terrains, culte, représentations extérieures (Association des communes fribourgeoises, ARG, etc...), organe d'informations communales, site internet.

David Seydoux (PS)

Enseignement et formation

Administration scolaire, cycles préscolaire et scolaire obligatoires, transports scolaires, enseignement spécialisé, formation professionnelle, bourses de formation, sport scolaire, activités extrascolaires, service médical des écoles.

Pierre Pythoud (PDC)

Travaux et équipement

Service technique, approvisionnement en eau, routes cantonales et communales, canalisations, rues, places, trottoirs, éclairage public, signalisation routière, routes privées, épuration des eaux, corrections des eaux et endiguements, lotissements communaux.

Josiane Romanens (PLR)

Vice-syndic | Santé et affaires sociales

EMS, hôpitaux, soins ambulatoires, aide sociale, AVS/AI/PC, caisses-maladie-accidents, assurances chômage, accueil de la petite enfance, logements sociaux, tutelle générale, contrôle des denrées alimentaires.

Marie-France Roth Pasquier (PDC)

Affaires culturelles, jeunesse et intégration

Sociétés culturelles, conservatoire, bâtiment des sociétés, Intersociétés; politique de la jeunesse, Ebullition, Centranim, Fondation Pass'Age, Bulle Sympa, colonies de vacances, passeports vacances; politique d'intégration, droit de cité; Tour historique.

Yves Grandjean (PLR)

Aménagement et environnement

Aménagement du territoire, protection de la nature, chasse et pêche, protection des monuments et des sites, plans de construction et mises à l'enquête, cadastre, poids et mesures, chemins pédestres, immeubles des patrimoines administratif et financier, centre de conciergerie, WC publics.

Yves Sudan (PLR)

Sécurité et transports

Ordre public, police communale et relations avec la Police cantonale, domaine public, justice, police du feu, affaires militaires, stand de tir, protection civile, gens du voyage, transports en commun, trafic régional et communal.

Sylvie Magne (PS)

Sports et espaces publics

Sociétés sportives, installations sportives, centre d'entretien, gestion des déchets, embellissement, cimetières et chapelles mortuaires, forêts et chemins forestiers, monte-pente de La Chia.

Raoul Girard (PS)

Economie et finances / Musée et bibliothèque

Administration générale, finances et impôts, tourisme, capitaux et emprunts, émoluments, subventions diverses (hors culture et sport), gérance de la fortune et des dettes, relations financières avec canton et communes, banques et assurances, tourisme, économie, musée et bibliothèque.

Conseil communal: législature 2011 - 2016

Commissions - délégations - comités

1. Commissions

Commission administrative

M. Yves MENOUD | président
M^{me} Anne FRACHEBOUD | secrétaire
 M. Raoul GIRARD | vice-président
 M^{me} Josiane ROMANENS
 M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER
 M. David SEYDOUX

Commission technique

M. Yves MENOUD | président
M^{me} Nicole JACQUEROUD | secrétaire
 M. Yves GRANDJEAN | vice-président
 M^{me} Sylvie MAGNE
 M. Pierre PYTHOUD
 M. Yves SUDAN

Commission financière (CG)

M. Yves BOSSON (PLR) | président
M. Bernard GUISSOLAN | secrétaire
 M. Patric DAVET (PDC) | vice-président
 M. Philippe DUPASQUIER (PLR)
 M. Patrice MORAND (PDC)
 M. Didier PAGE (PS)
 M. Jacques RIME (UDC/UDF)
 M. Nicolas RIME (PS)

Commission des naturalisations (CG)

M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER | présidente
M. Bernard GUISSOLAN | secrétaire
 M^{me} Josiane ROMANENS | vice-présidente
 M^{me} Sylvie MAGNE
 M. Nicolas GREMAUD (PS)
 M. Laurent MONNEY (PDC)
 M^{me} Marie-Claire PASQUIER (PLR)
 M. Simon ROUILLER (UDC/UDF)

Commission scolaire du cercle Bulle-Morlon

■ AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE:
M. David SEYDOUX | président
M^{me} Cynthia BAPST | secrétaire
 M. Patrick AUDEMARS (Morlon) | vice-président
 M. Serge CASTELLA (PS)
 M. Nicolas CHARRIÈRE (PLR)
 M^{me} Emilie COLLIARD (PS)
 M^{me} Chantal FROSSARD (PDC)
 M. Peter JONES (Morlon)
 M. José LORENTE (UDC/UDF)
 M^{me} Florence MINNIG (PLR)
 M. Jean-Marc OBERSON (PLR)
 M. Stéphane PASQUIER (PDC)
 M^{me} Christine SAUTEREL (PS)
 M^{me} Christine SUGNAUX (PDC)
■ AVEC VOIX CONSULTATIVE:
 M. André SCHIBLER | administrateur scolaire
 M. Bernard CORPATAUX | C.E. La Léchère
 M^{me} Suzanne COSANDEY et M^{me} Marcelle NIQUILLE | C.E. La Condémine
 M^{me} Chantal SOTTAS | C.E. La Tour

Commission de bâtisse des nouvelles écoles primaires de Bulle et La Tour

M. David SEYDOUX | président
M^{me} Isabelle BRODARD | secrétaire
 M^{me} Josiane ROMANENS | vice-présidente
 M. Yves MENOUD | syndic
 M. Raoul GIRARD | conseiller communal
 M. Patrick AUDEMARS | membre de la comm. scolaire
 M^{me} Florence MINNIG | membre de la comm. scolaire
 M^{me} Christine SAUTEREL | membre de la comm. scolaire
 M. André SCHIBLER | administrateur scolaire
 M^{me} Suzanne COSANDEY | repr. des enseignants (Bulle)

M^{me} Chantal SOTTAS | repr. des enseignants (La Tour)
 MM. Jean HOHL et Vincent ACCARISI | invités

Commission du Musée et de la Bibliothèque publique

M. Raoul GIRARD | président
M^{mes} I. RABOUD et Ch. SERVADIO (PV) | secrétaires
 M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER | vice-présidente
 M. Pierre-Yves BINZ
 M. Alain BOSSON
 M. Pierre BROYE
 M^{me} Carmen BUCHILLIER
 M. Mehmet HIKMEL
 M. François PICCAND
 M. Serge ROSSIER
■ AVEC VOIX CONSULTATIVE:
 M^{me} Isabelle RABOUD-SCHÜLE | directrice
 M. Christophe MAURON | conservateur
 1 bibliothécaire

Comité de pilotage du Musée grüérien

M. Raoul GIRARD | président
M^{me} Delphine POCHON | secrétaire
 M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER
 M. Vincent ACCARISI
 & membres venant de l'extérieur

Commission culturelle de la ville de Bulle (CCVB)

■ AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE:
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER | présidente
M^{me} Thérèse YERLY | secrétaire
 M^{me} Sylvie MAGNE | vice-présidente
 M. François LOUP (PLR)
 M. Christophe MONNEY (UDC/UDF)
 M^{me} Martine REYMOND (PDC)
 M^{me} Kirhana WICKRAMASINGAM (PS)
 M. Pierre-Yves BINZ | membre libre
 M. Battiste CESA | membre libre
■ AVEC VOIX CONSULTATIVE:
 M. Dominique RIME | directeur artistique

Commission Communication

M. Yves MENOUD | président
M. Bernard GUISSOLAN | secrétaire
 M. Raoul GIRARD
 M. Yves GRANDJEAN
 M. Jean-Marc MORAND
 M. Battiste CESA | 16a Communication | consultant

Commission des sports

M^{me} Sylvie MAGNE | présidente
M. Carlo GATTONI | secrétaire
 M. Pierre PYTHOUD | vice-président
 M. Firmin ESSEIVA (PVL)
 M. Dominique PROGIN (PLR)
 M. Nicolas REPOND (PS)
 M. Fredy SCHUWEY (UDC/UDF)
 M. Carlo GATTONI | coordinateur | représentant des maîtres de sport

Commission jeunesse et famille (CG)

Président et vice-président à désigner
M^{me} Cynthia BAPST | secrétaire
 M^{me} Marie-Christine BAECHELER (PS)
 M^{me} Manuela HUNZIKER (PLR)
 M^{me} Line HUWILER (PS)
 M^{me} Thérèse LÜCHINGER (PDC)
 M^{me} Deborah NICLASSE | membre libre
 M. Ruben PERREIRA | membre libre
 M^{me} Chantal PYTHOUD (PS)
 M. Marc-André ROCHAT | membre libre
 M. Christian WAEBER | membre libre
■ AVEC VOIX CONSULTATIVE:
 M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER | conseillère communale
 M. David SEYDOUX | conseiller communal

Commission Bulle Sympa

M. Marc-André ROCHAT | président
M^{me} Cynthia BAPST | secrétaire
 M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER | vice-présidente
 M. Yves MENOUD | syndic
 M^{me} Josiane ROMANENS | vice-syndique
 M. David SEYDOUX | conseiller communal
 M^{me} Christina ANDRADE | membre libre
 M. Eric DURIAUX | membre libre
 M. Ivan KRATTINGER | membre libre
 M^{me} Thérèse LÜCHINGER | conseillère générale
 M. Ruben PERREIRA | membre libre
 M. Patrick QUARTENOUD | membre libre
 M. Bernard TÉTARD | membre libre
 M. Shérif ZENUNI | membre libre

Commission des EMS

(Foyer de Bouleyres et Maison bourgeoise)
 Commission interne à la commune
M^{me} Josiane ROMANENS | présidente
 M. Raoul GIRARD
 M. Yves MENOUD

M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER
 M. Yves SUDAN

Commission de bâtisse du Foyer de Bouleyres

M^{me} Josiane ROMANENS | présidente
M^{me} Isabelle BRODARD | secrétaire
 M. Yves MENOUD
 M. Raoul GIRARD
 M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER
 M. Yves SUDAN
 M. Christian RIME
 M. Vincent ACCARISI

Commission «Fermetures provisoires de la Grand-Rue»

M. Yves MENOUD | président
M^{me} Anne FRACHEBOUD | secrétaire
 M. Yves SUDAN | conseiller communal
 M^{me} Valérie SCHMUTZ et M. Didier CASTELLA | GOBE
 M. Michel MAILLARD et M. Fabien MAURON | Tourisme
 M. François LOUP | culture
 M. Jean-Marc OBERSON | intersociétés
 M. Pascal YERLY | cafetiers - restaurateurs
 M. Christian CHASSOT | représentant des propriétaires immobiliers de la Grand-Rue
 M. Jean-Claude TISSOT | chef de la police locale

Commission des eaux

M. Pierre PYTHOUD | président
M. Christian SCHAFER | secrétaire
 M. Yves GRANDJEAN | vice-président
 M. Raoul GIRARD
 M. Yves SUDAN
 M. Gérard BRÜLHART | Gruyère Energie S.A.

Commission d'aménagement (CG)

M. Martin RAUBER (PS) | président
M^{me} Delphine POCHON | secrétaire
 M. Eric GOBET (PLR) | vice-président
 M. François CHARDONNENS (PDC)
 M. Nicolas DEMIERRE (PS)
 M. Auguste DUPASQUIER (PLR)
 M. Sébastien LAUPER (PS)
 M. Pierre-Yves LÜTHI (PLR)
 M. Jean-Paul MENOUD (PDC)
 M. Christophe MONNEY (UDC/UDF)
■ AVEC VOIX CONSULTATIVE:
 M. Yves GRANDJEAN | conseiller communal
 M. Jean HOHL | ingénieur de ville
 M. Vincent ACCARISI | chef du Service aménagements et bâtiments

Commission de l'énergie

M. Yves MENOUD | président
M^{me} Nicole JACQUEROUD | secrétaire
 M. Yves GRANDJEAN | vice-président
 M^{me} Sylvie MAGNE
 M. Pierre PYTHOUD
 M. Yves SUDAN

2. Délégations

Gruyère Énergie S.A.

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Yves SUDAN | président
 M. Yves GRANDJEAN | vice-président
 M. Raoul GIRARD
 M. Pierre PYTHOUD

EauSud S.A.

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Yves SUDAN | président

M. Raoul GIRARD
 M. Yves GRANDJEAN
 M. Pierre PYTHOUD

Espace Gruyère S.A.

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Yves MENOUD | président
 M. Raoul GIRARD
 M^{me} Sylvie MAGNE
 M^{me} Josiane ROMANENS

Monte-pente Bulle S.A.

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Yves GRANDJEAN | président
 M^{me} Sylvie MAGNE

Société de gestion du parking Bulle-centre

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Yves SUDAN | président

3. Comités

de l'Association des Communes fribourgeoises

M. Yves MENOUD | secrétariat général
 Chemin de la Croix - 1566 St-Aubin

de la Caisse de pensions

M. Yves MENOUD | président
M^{me} Nadine VIENNE | secrétaire
 M. Raoul GIRARD
 M^{me} Josiane ROMANENS
 M. Yves SUDAN

de la Commission de placements - Caisse de pensions

M. Raoul GIRARD | président
M^{me} Nadine VIENNE | secrétaire
 M. Yves MENOUD
 M. Yves SUDAN
 M. Gérard BRÜLHART
 M. Jean-Marc MORAND | consultant

de l'entente intercommunale pour l'ORCO-Trême (= Organe de Conduite Communal)

M. Yves SUDAN | président
M. Bernard GUISSOLAN | secrétaire

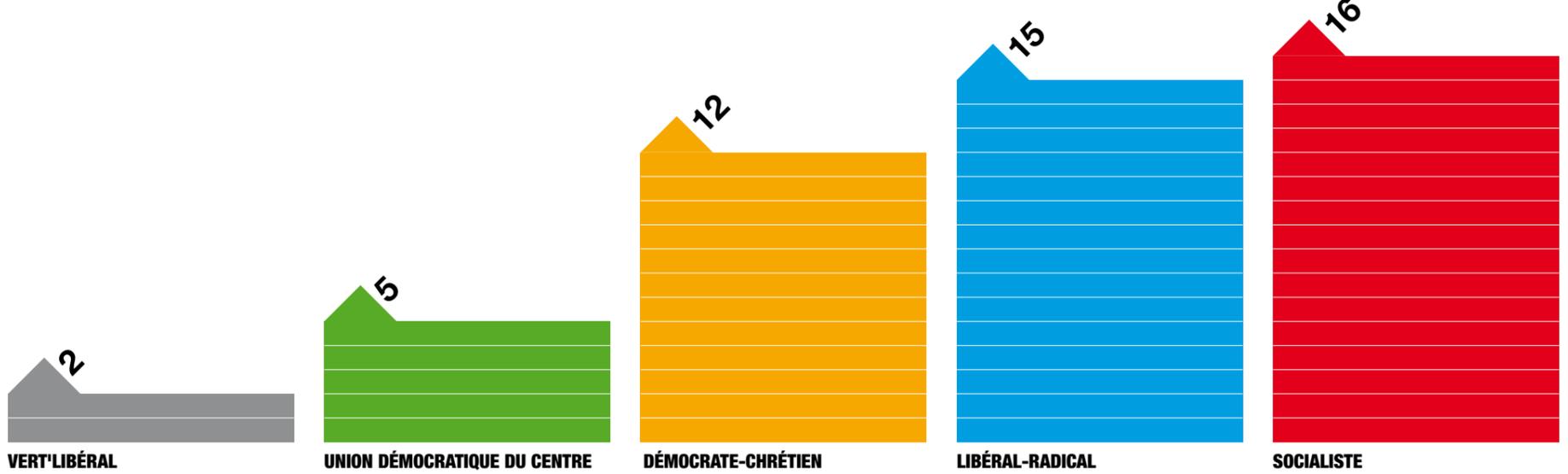
de l'Association des communes pour le CO du district de la Gruyère

p.a. CO de la Gruyère | rue de la Léchère 40 - 1630 Bulle
■ COMITÉ
 M^{me} Josiane ROMANENS | conseillère communale
 M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER | conseillère communale
 M. David SEYDOUX | conseiller communal
■ BUREAU
 M. Maurice ROPRAZ | préfet
 M. David SEYDOUX | conseiller communal
 M. Claude CRETTON
 M^{me} Dominique YERLY | comptable (CO)
■ ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS
 Les six autres conseillers communaux et M^{me} Anne Carrel Meyer et M. Bernard Guissolan

de l'Association du centre professionnel cantonal

Derrière-les-Remparts 1 - 1700 Fribourg
 M. David SEYDOUX | membre du comité
 M^{me} Josiane ROMANENS | déléguée

Conseil général: sièges par parti



↓ Liste des conseillers généraux

AELLEN Frank	PDC
BAECHLER Marie-Christine	PS
BOSSON Yves	PLR
CASTELLA Serge	PS
CHARDONNENS François	PDC
CHARRIÈRE Nicolas	PLR
CHASSOT Christian	PLR
COLLIARD Emilie	PS
DAVET Patric	PDC
DEFFERRARD Philippe	PVL
DEMIERRE Clovis	PLR
DEMIERRE Nicolas	PS
DUCREST François	PS
DUPASQUIER Auguste	PLR
DUPASQUIER Philippe	PLR
ESSEIVA Firmin	PVL

FRITSCHI Carole	PS
FROSSARD Chantal	PDC
GEINOZ Jean-Denis	PLR
GOBET Eric	PLR
GREMAUD Nicolas	PS
HUWILER Line	PS
LAUPER Sébastien	PS
LIÉNARD Pierre	PDC
LORENTE José	UDC/UDF
LOUP François	PLR
LÜCHINGER Thérèse	PDC
LÜTHI Pierre-Yves	PLR
MENOUD Jean-Paul	PDC
MINNIG Florence	PLR
MONNEY Christophe	UDC/UDF
MONNEY Laurent	PDC
MORAND Jacques	PLR

MORAND Patrice	PDC
OBERSON Jean-Marc	PLR
PAGE Didier	PS
PASQUIER Marie-Claire	PLR
PROGIN Dominique	PLR
PYTHOUD Chantal	PS
RAUBER Martin	PS
REPOND Christian	PDC
REPOND Nicolas	PS
REYMOND Martine	PDC
RIME Jacques	UDC/UDF
RIME Nicolas	PS
ROUILLER Simon	UDC/UDF
SAVARY Théodore	PS
SCHUWEY Fredy	UDC/UDF
SUGNAUX Christine	PDC
WICKRAMASINGAM Kirthana	PS

de la Fondation pour les classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère (CENSG)

Rue Albert-Rieter 8 – 1630 Bulle
M. David SEYDOUX | conseiller communal

de l'Association C02

Salle de spectacle de la Gruyère p.a. rue de la Paix 2 – C.P. 123 – 1630 Bulle

■ **COMITÉ**
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER | présidente
M^{me} Sylvie MAGNE
M^{me} Josiane ROMANENS
■ **AVEC VOIX CONSULTATIVE**
M. Dominique RIME | conseiller culturel
■ **ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**
Les six autres conseillers communaux et cadres de l'administration

de la Fondation Pass'Age

M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER | présidente
M^{me} Cynthia BAPST | secrétaire

M^{me} Danielle ZURLINDEN | vice-présidente
M^{me} Sylvie MAGNE | conseillère communale
M. David SEYDOUX | conseiller communal
M. Sébastien LAUPER | *Ebullition*
M. Jean-Marc OBERSON
M. Joël OVERNEY
M. Maurice ROPRAZ | préfet
D^r Jacques ZIMMERMANN

de la Fondation des Amis de la Tour historique

Route des Colombettes 82 – 1628 Vuadens
M. J.-François Devaux | secrétaire
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER

de l'Association d'accueil familial de jour pour le district de la Gruyère (AAFJ)

M. Yves MENOUD | membre du comité
M^{me} Josiane ROMANENS | déléguée

de l'Association de la crèche-nursery «Les Lutins»

Rue de la Condémine 32 A – case postale 175 – 1630 Bulle
M^{me} Josiane ROMANENS

du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG)

■ **COMITÉ DE DIRECTION**
M. William HORNER (Broc) | président

M. David Contini | secrétaire

Rue de la Lécheretta 18 – 1630 Bulle
M^{me} Josiane ROMANENS | vice-présidente
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER
M. David SEYDOUX
■ **ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS (36 VOIX – 8 DÉLÉGUÉS)**
M. Maurice ROPRAZ | préfet | président
M. David Contini | secrétaire
Rue de la Lécheretta 18 – 1630 Bulle
M. William HORNER (Broc) | vice-président
Les six autres conseillers communaux
M. Bernard Guisolan et M. Guy Monney

Commission de district (CODEMS)

M. Maurice ROPRAZ | préfet | président
M^{me} Rita Beaud | secrétaire
Rue de la Lécheretta 18 | tél. 026 919 00 19
M^{me} Josiane ROMANENS | vice-présidente

Commission sociale

M. Claudio DERADA, Villars-sous-Mont | président
M. Sallin | secrétaire
Rue Lécheretta 24 – C.P. 79 – 1630 Bulle
M^{me} Josiane ROMANENS | vice-présidente
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER

de MOBUL – Projet d'agglomération

■ **COMITÉ DE DIRECTION**
M. Yves SUDAN | président
M^{me} Nadia REMY | secrétaire
M^{me} Antoinette BADOUD | syndique du Pâquier | vice-présidente
■ **ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**
M. le préfet Maurice ROPRAZ | président
M^{me} Nadia REMY | secrétaire
M. Christian ROSSAT | conseiller communal à Vuadens | vice-président
M. Yves GRANDJEAN | délégué
M^{me} Sylvie MAGNE | déléguée
M. Jean HOHL | participant | ingénieur de Ville

de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées du comté de Gruyère (AICG)

p.a. Karine Favre | secrétaire comptable
Rue des Chenevières 7 – 1636 Broc
■ **COMITÉ**
M. J.-François PASQUIER | président
conseiller communal Gruyères
M. Alain Jan | vice-président | conseiller communal (Broc)
M. Pierre PYTHOUD | membre
■ **ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**
M. Yves SUDAN

de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées du bassin Sionge (AIS)

p.a. Secrétariat Hôtel de Ville | Grand-Rue 7 – 1630 Bulle
M. Claude BOVIGNY | président
vice-syndic de Vaulruz
M. Pierre PYTHOUD | vice-président
M. Yves GRANDJEAN | délégué (5 voix)

de l'endiguement de la Sarine en Haute Gruyère

M. François AUDERGON | président
M. Pierre PYTHOUD | vice-président

de l'endiguement de la Sionge

■ **COMMISSION EXÉCUTIVE**
M. Pierre PYTHOUD | membre
M. Yves GRANDJEAN | délégué

de l'endiguement de la Trême

M. Yves SUDAN | président
M. Pierre PYTHOUD

de l'Association forestière gruérienne

Rue du Marché 12 – 1630 Bulle
M^{me} Sylvie MAGNE

du Syndicat AF Bulle (AF = amélioration foncière)

M. Pierre DUPASQUIER | président
M. Yves GRANDJEAN | délégué

du Syndicat AF La Tour-de-Trême

M. Bernard GUI SOLAN | président
M. Pierre PYTHOUD | délégué

du Syndicat du chemin forestier rive gauche de la Trême

p.a. Adm. comm. – Grand-Rue 7 – 1630 Bulle
M^{me} Sylvie MAGNE | présidente
M. Yves GRANDJEAN | délégué

du Syndicat du chemin forestier rive droite de la Trême

Impasse du Brisecou 5 – 1663 Epagny
Les Maulatreys sont inclus dans ce syndicat
M. François RIME | président
M. Jean-Claude Richoz | secrétaire
M^{me} Sylvie MAGNE | déléguée

du Syndicat du chemin alpestre Les Chavannes-Le Frachy

p.a. M. Michel Pasquier | Cité Mon Repos 8 – La Tour-de-Trême
M. Yves GRANDJEAN | membre du comité

de la Société de développement de Bulle et environs

M. Michel MAILLARD | président
■ **BUREAU EXÉCUTIF**
M. David SEYDOUX
■ **COMITÉ**
M. Raoul GIRARD
■ **ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**
A désigner de cas en cas, suivant la disponibilité des conseillers

de l'Association touristique de la Gruyère (ATG)

M. Raoul GIRARD | président

de l'Association régionale de la Gruyère (ARG)

Route de la Condémine 56 – C.P. 2175 – 1630 Bulle 2
M. Maurice ROPRAZ | président | préfet
■ **COMITÉ**
M. Yves GRANDJEAN | vice-président
M^{me} Sylvie MAGNE
M. Yves MENOUD
■ **ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**
Les six autres conseillers et les cadres de l'administration

Comité de pilotage du plan de mobilité de l'administration communale

M. Raoul GIRARD | président
M. Jean-Marc MORAND | chef du dpt Administration
M. Jean HOHL | chef du dpt Technique
M. Christophe ULDRY | chef du dpt Finance
M. Guy MONNEY | responsable RH

Conseil de sécurité de la commune – sécurité au travail

■ **COMITÉ DE SÉCURITÉ**
M. Yves MENOUD | président
■ **SÉCURITÉ ET TRANSPORTS**
M. Yves SUDAN
■ **AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT**
M. Yves GRANDJEAN
■ **TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS**
M. Pierre PYTHOUD
■ **ADMINISTRATION**
M. Jean-Marc MORAND

"Magazine

Goûts et terroirs

Le bulletin inaugure une nouvelle rubrique intitulée «Bulle, cité des goûts et terroirs». A chaque édition, un nouveau produit d'ici et d'ailleurs, accompagné par une recette, y sera présenté. Coup de projecteur sur la *cuchaule*.

© Palmer Zenz



Le concours du bulletin

Découvrez le lieu ou l'événement de la photo mystère et gagnez un prix de 50 fr.



Bulle, cité des goûts et terroirs: sur la route des saveurs (1)

A la découverte de la *cuchaule*

Luisante, dorée, ronde et généreuse, la *cuchaule* est une tendre brioche safranée. Elle est devenue l'incontournable amuse-bouche du repas de bénichon. Sa chair moelleuse au subtil parfum de safran se marie avec majesté au beurre ramolli et aux saveurs de cannelle, d'anis et de girofle de la moutarde de bénichon. L'alchimie est divine, suave et poétique. Cette miraculeuse rencontre reste encore inexplicée par les historiens, qui ne peuvent que supputer et ergoter face à un mystère gastronomique sorti du fond des âges.

une sentence arbitrale en 1558. Depuis là, les patois régionaux et leurs différentes transcriptions écrites ont développé plusieurs variantes du mot dans les districts du canton, comme *krechola* dans la Broye ou *kuchola* en Gruyère, dans la Glâne et la Veveyse. Le Pays-d'Enhaut vaudois en fait également mention. Mais ce pain reste principalement lié au menu de bénichon, attesté par des sources écrites depuis 1852. Au Moyen Age, cette fête religieuse – dont le nom vient du latin *benedictio* – célèbre la dédicace de l'église paroissiale. Plus tard, elle sera associée aux réjouissances marquant la fin des travaux paysans, par exemple les récoltes ou la désalpe. Son calendrier sera ainsi adapté en conséquence: dès 1889, la bénichon a lieu le deuxième dimanche de septembre pour les villages de plaine et le deuxième d'octobre pour ceux des Préalpes. Cette règle comporte tout de même pas mal d'exceptions.

Mais c'est bien sûr l'épice qui insuffle à la *cuchaule* cet arôme si particulier. A la croisée des routes des épices, les saveurs du pain de la bénichon, mais aussi celles de la moutarde, ont été transcendées par ces rencontres avec les subtilités orientales. Pourtant, l'ancrage historique de ces deux produits phares de la tradition locale dans le terroir fribourgeois n'a toujours pas pu être déterminé avec précision. Seule certitude: dès le XV^e siècle, le safran était en vente chez les apothicaires de Fribourg.



La recette de la *cuchaule*

Ingrédients:

1 kg de farine, 100 g de beurre, 1 pincée de safran de qualité, 5 dl de lait tiède, 20 g de levure, 120 grammes de sucre, 1 cuillère à café de sel et 1 jaune d'œuf.

Délayer la levure dans le lait tiède et mélanger avec le sucre pour le faire fondre. Les ingrédients de base sont placés dans un robot, qui pétrit la pâte de manière progressive. Après 12

minutes de malaxage, la pâte est prête. On peut également procéder à la main! Laisser alors la masse travailler pendant deux heures dans un endroit tempéré pour que les protéines de la farine se dégradent et que la fermentation commence. Après ce laps de temps, la préparation aura doublé de volume. Il est temps de préparer les miches dodues typiques de la *cuchaule*. L'opération terminée, disposer les boules sur des plaques et les mettre à l'étuve pendant une quarantaine de minutes dans un steamer (environ 75% d'humidité et 60° de tempé-
 re). Si vous n'avez pas cet appareil, laisser tout de même reposer la pâte. Marquer les miches avec un couteau et les badigeonner avec du jaune d'œuf. Mettre au four. Environ 35 minutes plus tard, les *cuchaules* resplendissantes dans leur robe brune sont sorties du four.

Sources:

Cuisine et traditions au Pays de Fribourg, Editions La Sarine. Florence Bays, Etude historique sur la *cuchaule*, 2002.

Une étude universitaire de 2002, signée Florence Bays, a tout de même permis de retrouver les traces de la *cuchaule* dans les méandres de l'histoire. Le premier document écrit faisant référence à ce pain au lait sous le terme de *cussiole* apparaît dans



Le concours du Bulletin

L'événement et la photo mystère

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le lieu photographié. Le gagnant, ou la gagnante, sera averti personnellement.

M^{me} Christine Sauterel, domiciliée à La Tour-de-Trême, a gagné le prix de 50 francs de la dernière photo mystère après tirage au sort. Il s'agissait d'une partie du bâtiment du Collège du Sud de Bulle.

Pour participer, remplissez le talon-réponse ci-contre et envoyez-le à:

■ Ville de Bulle
Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle
■ ou écrivez à:
bulletin@commune.bulle.ch

■ NOM: _____

■ PRÉNOM: _____

■ ADRESSE: _____

■ RÉPONSE: _____

